



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



# INFOCHANTIER

N°1 MAI 2022



## LA PASSERELLE POUR LES PIÉTONS ET CYCLES VA ÊTRE INSTALLÉE AU-DESSUS DE LA MARNE !

Point d'échange entre l'A4 et l'A86, le pont de Nogent relie les communes de Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne. Les aménagements routiers achevés en 2019 par la Direction des Routes d'Île-de-France ont permis d'améliorer les conditions de circulation de cet ancien point de congestion emblématique du réseau routier de l'Est parisien. Les travaux réalisés actuellement visent à sécuriser au mieux les déplacements doux et à limiter les nuisances dues au trafic routier.

Aujourd'hui, les liaisons piétonnes et cycles, sont discontinues dans le secteur et n'offrent pas des conditions de sécurité optimales. La Direction des Routes a donc entrepris depuis l'été 2020 la construction d'une passerelle sur la Marne dédiée aux liaisons douces. Elle permettra de connecter plus directement les quartiers implantés de part et d'autre de la Marne et des axes routiers, d'améliorer l'accessibilité aux équipements de loisirs et contribuera à la valorisation des bords de la Marne.

La première année de travaux a été principalement consacrée à la réalisation des appuis de la passerelle.

Depuis mai 2021, les travaux se poursuivent avec la construction et l'assemblage de la charpente de la passerelle sur le quai du Viaduc à Champigny-sur-Marne, ainsi que la réalisation des derniers écrans acoustiques du projet.

Au mois de mai, une étape importante de cette phase de travaux est prévue avec la pose de la charpente de la passerelle sur ses appuis définitifs.

**Vous retrouverez dans cette lettre d'information tous les détails sur l'opération du mois de mai.**

Plus d'informations :

 [pontdenogent.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pontdenogent.dirif@developpement-durable.gouv.fr)  [www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

Opération  
cofinancée avec :



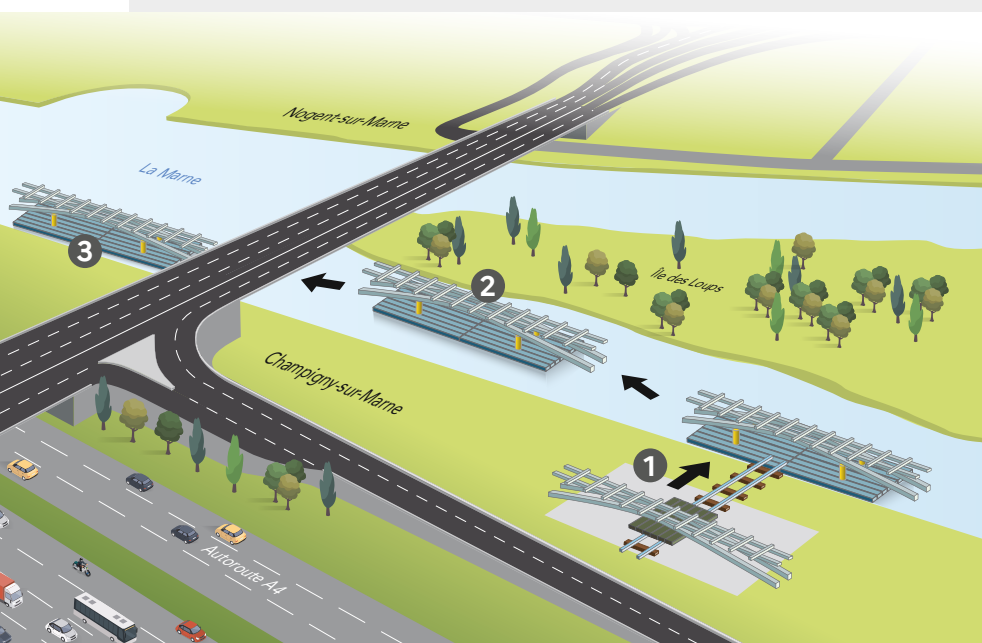
## COMMENT SE CONSTRUIT LA PASSERELLE ?

Longue de 250 mètres, la passerelle est dédiée aux modes doux : piétons et cycles. Pour la sécurité de chacun, elle est donc bien séparée des voies routières. Cet ouvrage d'art est constitué de deux travées métalliques qui ont d'ores et déjà été assemblées directement sur site et qui seront posées en deux temps durant le mois de mai.

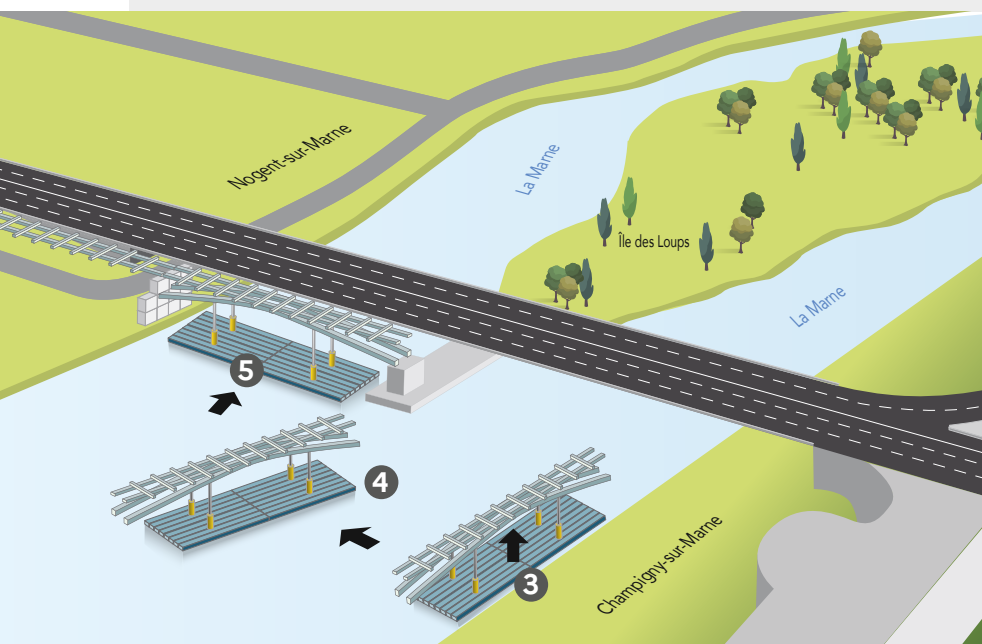
La première étape de cette pose débutera avec la travée Nord, qui sera transbordée depuis la zone d'assemblage vers une barge au droit du quai du Viaduc. Une fois le transbordement sur la Marne terminé,

la barge cheminera sous le pont de Nogent pour rejoindre la zone de vérinage. Après amarrage de la barge en aval du pont, la travée Nord sera vérinée progressivement jusqu'à sa hauteur définitive. Cette opération prendra plusieurs jours. Puis l'entreprise entamera l'opération de pose afin de positionner la travée dans sa configuration définitive.

**10 jours après cette opération, c'est la seconde moitié de la passerelle, la travée Sud, qui viendra compléter l'ouvrage.**



- 1 Transbordement de la travée
- 2 Déplacement de la travée
- 3 Opération de vérinage
- 4 Opération de rotation de la travée
- 5 Déplacement de la travée et pose sur ses appuis définitifs



## GLOSSAIRE

**Transbordement :** Action qui consiste à transporter des marchandises depuis une rive à une embarcation nautique.

**Vérinage :** Opération consistant à lever une structure lourde au moyen de vérins qui sont installés au plus près des appareils d'appui. L'action de levage par les vérins est une opération pilotée en continue par asservissement de la pression des vérins.

**Appareils d'appui :** Ils permettent d'absorber les déplacements de l'ouvrage afin d'éviter de contraindre la structure ou de transmettre des efforts trop importants à ses appuis plus rigide en béton armé. Il s'agit en effet d'un ouvrage métallique souple, qui se déforme naturellement, par exemple, sous l'action des piétons qui l'empruntent ou bien des variations de température.



# UNE OPÉRATION MINUTIEUSE AU DESSUS DE LA MARNE

L'opération de la pose de la passerelle est soumise à de fortes contraintes compte tenu de son positionnement au-dessus de la Marne et à proximité du pont routier. Différents paramètres sont à prendre en compte afin que la pose se déroule dans des conditions optimales. Par exemple, le niveau d'eau de la Marne doit être surveillé, car les travaux ne peuvent se dérouler en période de crue. Pour minimiser la gêne aux usagers du réseau fluvial, certains travaux se dérouleront de nuit, mais certaines étapes sensibles, comme le transbordement de

l'ouvrage et la pose finale, nécessiteront la coupure des circulations des bateaux sur la Marne. La pose de la passerelle se déroulera sans coupure des circulations routières sur le Pont de Nogent.

Aussi, l'entreprise devra respecter un planning minuté et réaliser des manœuvres fluviales d'une extrême précision pour prendre en charge l'ouvrage en hauteur, procéder à la rotation des embarcations en travers de la voie d'eau, puis positionner la charpente au millimètre près sur ses appuis définitifs.



En parallèle de l'opération, le projet routier s'accompagne également de la création de dispositifs anti-bruit afin de limiter les nuisances sonores liées à la circulation de la RN486 et l'autoroute A4 et d'améliorer le cadre de vie des riverains. Depuis le 28 mars, les nouveaux écrans sont réalisés le long de la RN486 est installé et les premiers effets se font ressentir pour les riverains du secteur.

## Linéaires des dispositifs anti-bruit


- 1 De part et d'autre de l'autoroute A4, sur près de 500 m ;
- 2 Sur le pont de Nogent, en remplacement des garde-corps actuels ;
- 3 Sur le boulevard Albert 1<sup>er</sup> à Nogent, sur 150 m, avec un traitement paysager côté rue de Nazaré.

## LA DIRIF VOUS INVITE À VENIR OBSERVER CETTE OPÉRATION INÉDITE !



D'ici quelques mois, la passerelle au dessus de la Marne fera partie de votre quotidien. L'équipe projet vous invite donc à assister à la pose de la première travée. Les différentes étapes vous seront expliquées et vous pourrez poser toutes vos questions !


### MERCREDI 4 MAI 2022 DÈS 19H00

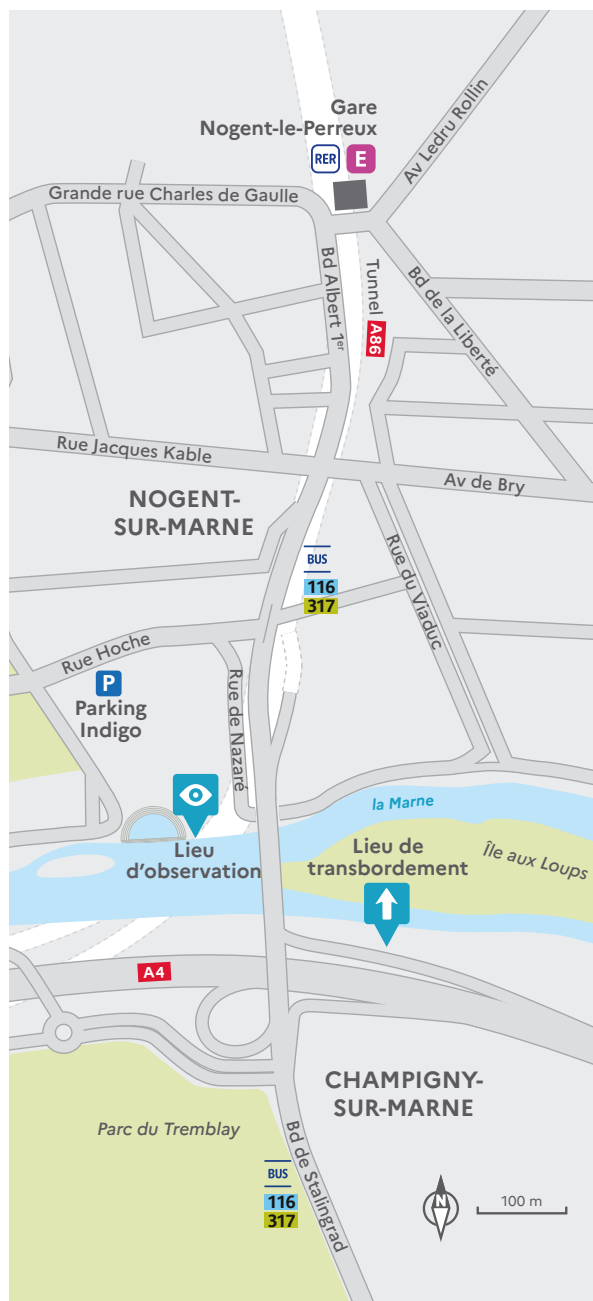
Lieu d'observation de la pose de la passerelle

 Promenade de Siegburg  
94130 Nogent-sur-Marne

Comment s'y rendre :

- ▶ Bus : **116 317**
- ▶ RER :  Gare Nogent-le-Perreux
- ▶ Autoroutes à proximité : **A4 A86**
- ▶ Parking :  Parking Indigo, rue Hoche

 Vous pouvez également assister librement, depuis le quai du Viaduc à Champigny, aux opérations de transbordements, qui auront lieu les samedis 30 avril et 7 mai 2022.



SUIVEZ L'ACTUALITÉ  
DU CHANTIER EN LIGNE !



SCANNEZ AVEC VOTRE  
SMARTPHONE